

COMMUNE DE FENAIN

Canton de Sin Le Noble – Arrondissement de Douai

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du registre des délibérations

N° 2026-011

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le trois avril deux mille vingt-six, s'est réuni à la salle du conseil en séance publique.

Etaient présents : Fabien BOURIEZ, Eric MOREAU, Marie-Yacinthe BRASSART, Noël POIGNARD, Nadine DELBOUILLE, Daniel GAMBIEZ, Marjorie ANSELMET JACQMART, Alain GOURMAUD, Joëlle MONCEAU, Marie Françoise DUPONT, Claude VERBEKE, Eddy TISON, Edith VILLAIN, Magali MROCZKOWSKI, Pierre-Yves ANSELMET, Benoît DERACHE, Aurélie MOREAU, Emeric DUMONTET, Cécile CARUSI, Fabien LEPREUX, Rudy BILLERET, Sadia SCHULZ, Olivier BRUNIAU, Marc BACQUART, Gaëlle BRASSENS.

Excusés : Rémy BELLOIS ayant donné procuration à Noël POIGNARD, Nina DALTO ayant donné procuration à Daniel GAMBIEZ, Marie RANDOUR ayant donné procuration à Eddy TISON, Mélinda LECOEVRE ayant donné procuration à Sadia SCHULZ.

Absents :

Secrétaire de séance : Eric MOREAU

Nombre de conseillers En exercice : 29 Présents : 25 Pouvoirs : 4 Votants : 29 Pour : 29 Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Création de commissions communales et la désignation des leurs membres
---	---

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

M. le Maire propose de créer 10 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

Article 1 : Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- 1 - Commission accessibilité
- 2 - Commission vie communale/sécurité
- 3 - Commission finances

- 4 - Commission ressources humaines
- 5 - Commission sport/vie associative
- 6 – Commission communication/culture
- 7 – Commission éducation/jeunesse
- 8 – Commission urbanisme/travaux/environnement/cimetière/cadre de vie
- 9 – Commission solidarité/personnes âgées
- 10 – Commission commerce/artisanat

Article 2 : Après appel à candidatures, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

Commission accessibilité	Commission finances	Commission vie communale/sécurité
Alain GOURMAUD	Benoît DERACHE	Eric MOREAU
Joelle MONCEAU	Emeric DUMONTET	Pierre-Yves ANSELMET
Marie DUPONT	Noel POIGNARD	Noel POIGNARD
Marie-Yacinthe BRASSART	Aurélie DRICI MOREAU	Marie DUPONT
Cécile CARUSI	Nadine DELBOUILLE	Nadine DELBOUILLE
Nina DALTO	Nina DALTO	Nina DALTO
Méline LECOEUVE	Eric MOREAU	Marie RANDOUR
Rudy BILLERET	Eddy TISON	Eddy TISON
	Fabien LEPREUX	Alain GOURMAUD
	Daniel GAMBIEZ	Marie-Yacinthe BRASSART
	Rudy BILLERET	Edith VILLAIN
	Marc BACQUART	Gaëlle BRASSENS
	Sadia SCHULZ	Marc BACQUART
		Olivier BRUNIAU

Commission ressources humaines	Commission sport/vie associative
Nadine DELBOUILLE	Noel POIGNARD
Noel POIGNARD	Pierre-Yves ANSELMET
Alain GOURMAUD	Claude VERBEKE
Marie DUPONT	Aurélie DRICI MOREAU
Marie-Yacinthe BRASSART	Nina DALTO
Aurélie DRICI MOREAU	Eric MOREAU
Cécile CARUSI	Marie RANDOUR
Nina DALTO	Eddy TISON
Eric MOREAU	Benoît DERACHE
Fabien LEPREUX	Fabien LEPREUX
Magali MROCZKOWSKI	Méline LECOEUVE
Olivier BRUNIAU	Olivier BRUNIAU
Sadia SCHULZ	Sadia SCHULZ
Gaëlle BRASSENS	

Commission communication/culture	Commission éducation/jeunesse	Commission urbanisme/travaux/environnement/cimetière/cadre de vie
Joelle MONCEAU	Marjorie ANSELMET JACQMART	Daniel GAMBIEZ
Marjorie ANSELMET JACQMART	Pierre-Yves ANSELMET	Pierre-Yves ANSELMET
Aurélié DRICI MOREAU	Noel POIGNARD	Emeric DUMONTET
Cécile CARUSI	Claude VERBEKE	Noel POIGNARD
Nina DALTO	Cécile CARUSI	Alain GOURMAUD
Eric MOREAU	Aurélié DRICI MOREAU	Claude VERBEKE
Marie RANDOUR	Nadine DELBOUILLE	Eric MOREAU
Eddy TISON	Nina DALTO	Eddy TISON
Benoît DERACHE	Marie RANDOUR	Fabien LEPREUX
Olivier BRUNIAU	Eddy TISON	Magali MROCZKOWSKI
Gaëlle BRASSENS	Edith VILLAIN	Marc BACQUART
Rudy BILLERET	Méline LECOEVRE	Rudy BILLERET
	Sadia SCHULZ	Olivier BRUNIAU
	Gaëlle BRASSENS	

Commission solidarité/personnes âgées	Commission commerce/artisanat
Marie-Yacinthe BRASSART	Eddy TISON
Marie DUPONT	Joelle MONCEAU
Aurélié DRICI MOREAU	Cécile CARUSI
Cécile CARUSI	Nina DALTO
Marie RANDOUR	Eric MOREAU
Eddy TISON	Rémy BELLOIS
Claude VERBEKE	Edith VILLAIN
Edith VILLAIN	Magali MROCZKOWSKI
Magali MROCZKOWSKI	Sadia SCHULZ
Gaëlle BRASSENS	Marc BACQUART
Marc BACQUART	
Méline LECOEVRE	

Monsieur Le Maire, certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte. Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait en séance les jour, mois et an que ci-dessus

Fabien BOURIEZ,
Maire



Eric MOREAU
Secrétaire de séance

